

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

DIX-SEPTIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 5 - 9 août 1985)

RAPPORT ANALYTIQUE SUR LES ACTIVITES DE LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD AU
TITRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LES PECHEES - RESSOURCES COTIERES

1. Les actions menées entre août 1984 et juillet 1985 par la Commission du Pacifique Sud pour le développement des pêches côtières dans l'ensemble de la région seront présentées en détail lors de l'examen des points 4 et 5 de l'ordre du jour. Ceci est un résumé destiné à faciliter cet examen.

2. Au 31 juillet 1985, les agents travaillant sur les ressources côtières occupaient les 8 postes suivants : conseiller aux pêches (B.R. Smith); conseiller adjoint aux pêches (G.L. Preston); maître-pêcheur (P.D. Mead); maître-pêcheur (P. Taumaia); maître-pêcheur (L.B. Chapman); spécialiste du traitement du poisson (vacant); spécialiste de la formation aux pêches (Capitaine A.C. Robertson qui prendra ses fonctions en septembre); secrétaire/assistante administrative (S. Rodgers).

I - PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE PROFONDE

3. Le projet de développement de la pêche profonde s'adresse aux pêcheurs villageois et artisanaux des pays membres de la CPS et est fonction des demandes formulées officiellement par les gouvernements. Les objectifs en sont les suivants :

- i) promouvoir le développement ou favoriser l'essor de pêcheries artisanales dans toute la région, axées sur des ressources qui sont jusqu'à présent sous-exploitées, notamment les ressources démersales des tombants récifaux et les concentrations en surface ou à mi-profondeur de poissons pélagiques;
- ii) mettre au point et évaluer de nouveaux engins et techniques de pêche simples pouvant être utilisés par les pêcheurs villageois et de nature à permettre à ceux-ci d'augmenter notablement leurs prises tout en réduisant leur consommation de carburants qui sont importés à grands frais;
- iii) offrir aux pêcheurs locaux et aux agents des services nationaux de vulgarisation des pêches une formation pratique aux techniques de pêche appropriées.

4. Ce projet a remplacé en 1978 le projet de petite pêche à l'extérieur du récif et depuis, 35 missions ont été accomplies dans 16 pays, trois autres étant en cours. Sept missions de ce type ont été menées à bien ou ont été entamées au cours de l'année qui vient de s'écouler (août 1984-juillet 1985), comme on peut le voir dans le détail au Tableau 1.

TABLEAU 1 : ACTIVITES AU TITRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE
LA PECHE PROFONDE, 1ER AOUT 1983 - 31 JUILLET 1984

<u>Pays, dates maître-pêcheur</u>	<u>Objet principal</u>	<u>Activités du maître-pêcheur</u>
Fidji 1/84-3/85 P.D. Mead	Formation, mise au point d'engins	Formation de pêcheurs villageois aux techniques de pêche profonde dans la Division Nord de Fidji. Mise au point de palangres verticales pour la capture des grands thons profonds attirés par les DCP. Essais de pêche profonde à la traîne, à l'ika-shibi, etc. à proximité des DCP. Aide à l'expédition par avion vers Hawaï de thonidés et de poissons démersaux.
Kiribati 4/84-12/84 P. Taumaia	Formation, développement du marché d'exportation	Formation aux techniques de pêche profonde d'une équipe de démonstrateurs travaillant pour le gouvernement à Tarawa. Formation analogue dans les îles éloignées, destinée aux pêcheurs du secteur privé. Premiers essais d'envoi par avion à destination d'Hawaï de poissons de l'île Christmas.
Etats Fédérés de Micronésie 7/84-3/85 L.B. Chapman	Formation, développement du marché d'exportation	Formation des équipages du service des pêches à la pêche profonde et aux méthodes de manutention du poisson en vue de l'exportation vers Guam. Mouillage de DCP et pêche expérimentale avec mise au point d'engins.

Iles Marshall 1/85-7/85 P. Taumaia	Formation	Formation aux techniques de pêche profonde à l'attention de démonstrateurs de l'administration et de pêcheurs des îles éloignées.
Tonga 3/85 - en cours P. Mead	Formation	Formation, destinée aux pêcheurs acquérant de nouveaux bateaux construits pour le compte du gouvernement, à la pêche profonde et autres méthodes de pêche, aux techniques d'utilisation et d'entretien des bateaux, etc.
Nouvelle-Calédonie 6/85 - en cours L. Chapman	Mise au point d'engins, formation	Pêche expérimentale à proximité des DCP, formation de pêcheurs locaux aux techniques de pêche avec DCP et de pêche profonde.

5. La pêche à la ligne dormante des vivaneaux profonds continue d'être largement utilisée par les maîtres-pêcheurs, notamment pour la formation de pêcheurs locaux. Toutefois, la plupart des missions effectuées cette année ont répondu à un large éventail d'objectifs et ont comporté une variété de tâches. Les travaux des maîtres-pêcheurs se sont généralement déployés à plusieurs niveaux du secteur de la pêche; ainsi, ils ont participé à la capture, au traitement et à l'exportation de poissons au cours des missions à Kiribati et dans les Etats Fédérés de Micronésie; au développement des techniques de pêche assorti de la formation des pêcheurs, à Fidji et en Nouvelle-Calédonie.

6. La plus grande importance reste attachée à l'évaluation de nouvelles méthodes de pêche et de nouveaux engins, conformément aux recommandations formulées par les conférences techniques précédentes. La mission à Fidji a porté essentiellement sur la mise au point d'engins de pêche, activité qui a par ailleurs tenu une place importante au cours des missions dans les Etats Fédérés de Micronésie et en Nouvelle-Calédonie. Le projet régional FAO/PNUD sur le développement des pêches RAS/73/025, ainsi que le projet RAS/85/004 qui lui a succédé, ont continué à apporter de notables contributions à la mise au point d'engins, contribution dont la Commission ne peut que se féliciter.

7. En plus des missions effectuées auprès de différents pays membres et dont la liste figure au Tableau 1, les maîtres-pêcheurs ont pris part à un certain nombre d'autres activités :

- a) la mission à Tonga a été suspendue pendant six semaines, en juin-juillet, pour permettre à M. Paul Mead, maître-pêcheur, de former des stagiaires, parrainés par la CPS, aux techniques de pêche sur petits bateaux. Les stagiaires se sont rendus de Nouvelle-Zélande, où ils suivaient le cours CPS/Nelson Polytechnic de formation des Océaniens à la pêche (voir paragraphe 13), à Fidji pour participer à ce stage pratique de pêche.

- b) M. Lindsay Chapman, maître-pêcheur, a passé deux semaines à Hawaï, où il a étudié les méthodes de fonctionnement et les normes de qualité régissant la vente du poisson à la criée, à Honolulu; il a aussi pris part à deux sorties de pêche au palu-ahi ('drop-stone').
- c) M. Pale Taumaia, maître-pêcheur, a passé trois semaines à Fidji pour se rendre compte du travail accompli en matière de mise au point d'engins au cours de la mission effectuée dans ce pays.

II - PROJET SUR LA MANUTENTION ET LE TRAITEMENT DU POISSON

8. Ce projet a été approuvé par la Conférence du Pacifique Sud de 1984 à la suite d'une recommandation de la Conférence technique régionale des pêches de 1983 qui avait reconnu l'initiation aux techniques de manutention et de traitement du poisson comme répondant à un besoin prioritaire de la plupart des pays de la région. Le gouvernement de Nouvelle-Zélande a généreusement fourni le financement du poste de spécialiste de la manutention et du traitement du poisson, poste pour lequel la procédure de recrutement est en cours.

9. Ce Projet s'inspire du Projet de développement de la pêche profonde auquel il est étroitement lié. Il a pour grands objectifs de :

- i) aider les pays à améliorer et à promouvoir les procédés de manutention du poisson dans tous les secteurs de l'industrie nationale de la pêche;
- ii) promouvoir l'utilisation, et aider à la mise au point, de techniques simples de traitement du poisson qui soit adaptées aux pays insulaires du Pacifique.

10. Le spécialiste de la manutention et du traitement du poisson devra présenter les qualifications et la motivation voulues et avoir une expérience du travail dans l'industrie de la pêche; il sera à même de fournir une aide technique et concourir à des actions de formation sur demande des pays et territoires membres de la CPS, dans le cadre de missions effectuées sur place. Ces missions devraient durer deux à trois mois, période au cours de laquelle le spécialiste mettra en oeuvre des programmes et stages de formation répondant aux besoins propres à chaque pays et dispensera une instruction en cours d'emploi au personnel s'occupant de la manutention, du traitement et de la commercialisation des produits de la pêche. Dans la première année du projet, et sous réserve que des fonds suffisants soient disponibles, un cours est envisagé pour former des instructeurs de la région à la manutention et aux techniques de base du traitement du poisson. Le spécialiste CPS assurera le recyclage de ces instructeurs au cours de missions ultérieures dans leurs pays respectifs et les fera participer à toutes les activités de formation menées localement au titre du projet.

III - FORMATION

Projet régional de formation à la pêche

11. Le Projet régional de formation à la pêche, projet qui a été vivement approuvé par la Conférence technique régionale des pêches de l'année dernière, a été incorporée au programme de travail de la Commission par décision de la Conférence du Pacifique Sud de 1984, et le gouvernement australien s'est généreusement engagé à en assurer le financement de base pendant deux ans. Deux agents nouvellement recrutés sont chargés de l'administration du projet, et nous pensons être à même, sous peu, d'organiser des cours de formation professionnelle dans toute une série de disciplines spécialisées relatives à la pêche, et à la mer en général. Il est également prévu d'intégrer à ce projet les activités de formation à la pêche déjà entreprises par la CPS. Les activités à entreprendre prioritairement au titre de ce projet seront examinées en détail au point 6 de l'ordre du jour.

Cours CPS/Nelson Polytechnic de formation des Océaniens à la pêche

12. Douze stagiaires venant de onze pays membres de la CPS ont assisté au sixième cours CPS/Nelson Polytechnic, qui s'est déroulé de février à juin 1985. De même que ces dernières années, les stagiaires constituaient un groupe équilibré comptant un certain nombre de personnes d'âge mûr. Le fait que les pays membres de la CPS ont tendance à présenter des candidats d'un certain âge est une bonne chose, car de tels stagiaires sont plus susceptibles de connaître leurs propres besoins de formation et de savoir quels domaines les intéressent en particulier; de plus, leur présence tend à renforcer la solidité du groupe.

13. Le cours a comporté pour la deuxième fois un stage pratique de pêche. Ce stage s'est déroulé sur cinq semaines, grâce à l'aimable hospitalité du gouvernement de Fidji, et a porté sur diverses techniques de pêche, le maniement des petites embarcations et les exercices de sécurité en mer, le tout sous la direction du Capitaine Alastair Robertson, directeur de l'école de pêche de la Nelson Polytechnic et M. Paul Mead, maître-pêcheur de la CPS. Une vidéo-cassette montrant le type de formation que reçoivent les stagiaires du cours CPS/Nelson Polytechnic a été réalisée grâce au concours de la Nelson Polytechnic. Elle sera projetée au cours de la conférence.

14. Le financement du cours CPS/Nelson Polytechnic de 1986 est d'ores et déjà garanti par tous les principaux bailleurs de fonds. Le cours pourra donc être rapidement annoncé, ce qui donnera aux pays membres le temps suffisant pour sélectionner et présenter des candidats ayant les aptitudes requises. Cela n'a pas toujours été possible auparavant.

Cours régional CPS/PNUD sur les techniques du froid

15. Il s'agit d'un cours de 20 semaines sur la réparation et l'entretien des matériels frigorifiques, s'adressant en particulier aux techniciens et mécaniciens travaillant dans le secteur de la pêche. Ce cours a constitué la deuxième phase du projet CPS/PNUD d'étude et de formation dans le domaine des techniques du froid (voir paragraphe 18). Le cours s'est tenu à Rarotonga du 25 février au 5 juillet 1985, et 14 stagiaires venant de 11 pays membres de la CPS y ont participé. Le rapport détaillé sur cette activité fait l'objet du document de travail WP.10, qui sera examiné et discuté au point 5 de l'ordre du jour.

Stages de formation

16. Trois stagiaires de Tonga et un de Kiribati, tous pris en charge par le PNUD, ont été placés pour des périodes d'un mois auprès de M. Paul Mead, maître-pêcheur de la CPS, au cours de la mission effectuée par ce dernier à Fidji, afin de recevoir une formation en cours d'emploi aux méthodes de pêche et de maniement des bateaux. Ces stages ont donné des résultats extrêmement satisfaisants, les stagiaires prenant pleinement part au déroulement du projet dans tous ses aspects. L'éloignement de chez eux et de leur vie familiale habituelle faisant que les stagiaires sont moins souvent distraits de leur travail, la formation intensive ainsi acquise s'est révélée très efficace. En conséquence, nous souhaitons favoriser l'organisation d'un plus grand nombre de stages de ce type dans les années à venir.

Autres actions de formation

17. Des agents de la Commission ont contribué à l'organisation d'un programme de formation de quatre semaines sur le traitement de la bêche-de-mer, financé au titre du Programme régional FAO/PNUD pour le développement des pêches dans le Pacifique Sud, et organisé grâce à l'hospitalité du gouvernement de Fidji. Quatre stagiaires de Micronésie ont pu ainsi passer cette période avec l'unité de traitement du poisson de la Division des pêches de Fidji, dans l'île de Beqa, travaillant à la collecte et au traitement des holothuries dans le cadre d'une action de vulgarisation à l'échelon d'un village.

IV - PROJET CPS/PNUD D'ETUDE ET DE FORMATION DANS LE DOMAINE DES TECHNIQUES DU FROID

18. Ce projet, qui comporte deux volets, a été lancé en août 1984 à la suite de la recommandation très appuyée formulée par la Seizième Conférence technique régionale des pêches. Un inventaire des matériels frigorifiques utilisés dans le secteur de la pêche a été mené dans onze pays de la région par le conseiller adjoint aux pêches de la CPS, M. Garry Preston, et M. M. Vincent, ingénieur frigoriste du cadre des volontaires des Nations Unies. Cette enquête, destinée à faire le point sur les problèmes se posant en matière de froid et à formuler des propositions visant à les résoudre, fait l'objet du document de travail WP.2. Par la suite, un cours de formation de vingt semaines sur les techniques du froid s'est tenu à Rarotonga. La plupart des stagiaires avaient été soumis à un entretien au cours de l'enquête. Cette dernière, ainsi que le cours de formation, seront examinés par la conférence, au titre du point 5 de l'ordre du jour.

V - ANALYSE DES DONNEES SUR LES RESSOURCES EN POISSON DE GRAND FOND

19. L'analyse détaillée des données de prise et d'efforts collectées au cours des missions sur le terrain, ou dans le cadre du projet de développement de la pêche profonde, a progressé avec une lenteur décevante. Le manque de personnel a entravé la longue procédure de codage des fiches de prises nécessaires à l'introduction en mémoire d'ordinateur, condition préalable à une telle analyse. Il n'a pas été possible de réaliser, comme il avait été prévu, ne serait-ce qu'une analyse préliminaire avant la tenue du "Colloque sur la biologie et la gestion halieutique des vivaneaux et mérus en région tropicale" qui s'est tenu récemment.

20. Le manque de personnel pourrait encore entraver l'achèvement de cette analyse, aussi la Commission continue-t-elle à rechercher des solutions. Il avait été tout d'abord proposé de recruter un chargé de recherche halieutique pour effectuer ce travail; mais l'impossibilité pour la Commission, de trouver pendant trois années consécutives les crédits hors budget nécessaires à la création d'un tel poste a entraîné le retrait de cette proposition. Nous étudions actuellement la possibilité de conclure des accords de coopération avec l'ORSTOM et le National Marine Fisheries Service (Service national des pêches maritimes des Etats-Unis), et les perspectives sont encourageantes. Les recrutements qui seront prochainement effectués au titre du projet de formation à la pêche vont par ailleurs contribuer à alléger la charge de travail d'autres agents qui, de ce fait, auront plus de temps à consacrer à ce travail.

VI - SUBVENTIONS DE LA CPS (AU TITRE DES PECHEES)

Voyages d'étude inter-pays

21. Nous avons reçu, et approuvé, plusieurs demandes concernant des voyages d'étude inter-pays, intéressant le domaine de la pêche, mais aucun de ces voyages n'a eu lieu au cours de la période de référence.

Services à court terme d'experts et de spécialistes

22. Une mission de consultant a été accomplie au cours de cette année. M. M. Dredge, du Ministère australien des industries primaires, s'est rendu à Daru (Papouasie-Nouvelle-Guinée), en novembre 1984, afin d'évaluer les possibilités de petite pêche au chalut des crevettes du Golfe de Papouasie. M. Dredge a travaillé en collaboration avec le Ministère des industries primaires de Papouasie-Nouvelle-Guinée à la construction et aux essais sur le terrain de plusieurs types de petits chaluts à perche traînés par des canots à moteur et des pirogues à voiles. Les essais de pêche ont permis de réaliser de bonnes prises et l'on prévoit que la pêche des crevettes au chalut sera plus rentable que d'autres types de pêche pour les petits pêcheurs travaillant dans cette zone. Le consultant a évalué le potentiel de pêche à 100-200 tonnes de crevettes par an, dans une zone longeant le littoral sur environ 130 milles marins.

VII - VOYAGES, COMMUNICATIONS ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

Voyages en mission

23. Des voyages en mission ont été effectués, au titre du programme de travail sur les ressources côtières, dans les pays suivants :

Conseiller aux pêches : Australie, Iles Cook (2), Fidji (2), Nouvelle-Zélande, Vanuatu.

Conseiller adjoint aux pêches : Iles Cook, Etats Fédérés de Micronésie, Fidji (2), Iles Marshall, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française (2), Iles Salomon, Samoa-Occidental, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

Maître-pêcheur (P. Mead) : Fidji, Nouvelle-Calédonie, Tonga.

Maître-pêcheur (P. Taumaia) : Fidji, Kiribati, Iles Marshall, Tuvalu.

Maître-pêcheur (L. Chapman) : Etats Fédérés de Micronésie, Guam, Hawaï, Nouvelle-Calédonie.

Services de documentation

24. Le conseiller aux pêches et son adjoint ont assuré les services d'information et de documentation de la section. Beaucoup de temps a été consacré à répondre au grand nombre de demandes émanant des pays membres et concernant des informations ou conseils techniques sur une grande variété de sujets, allant de la culture des nacres aux nouvelles sources d'énergie pour matériels frigorifiques. Le cas échéant, on a eu recours à des tiers pour compléter l'information. Par ailleurs, la section maintient des contacts et tient à jour un fichier sur un large éventail de domaines tels que fournisseurs d'engins de pêche, possibilités de formation, et conseillers techniques. Ces ressources sont à la disposition des pays membres.

Lettre d'information sur les pêches

25. La présentation de cette lettre d'information a été modifiée au début de 1983 afin d'en permettre la réalisation plus rapide et la diffusion en temps utile; depuis lors, aucun effort n'a été épargné pour s'assurer du caractère d'actualité de son contenu et de son adéquation à la situation océanienne. Les versions anglaises de la lettre ont paru chaque trimestre environ, mais la publication de certains numéros a été retardée par la nécessité d'accomplir diverses tâches en souffrance, ceci ayant pour effet de ralentir le travail de compilation, de frappe et d'impression. Pour ce qui est des versions françaises, qui exigent que soient traduits les textes originaux (rédigés habituellement en anglais), des retards plus importants ont été enregistrés. Néanmoins, l'accueil encourageant que les lecteurs ont réservé à la nouvelle présentation a dépassé les espérances du Secrétariat général; de nombreux correspondants nous soumettent leurs rapports sur des activités en cours, ou encore des articles plus longs sur des sujets précis. Nous avons reçu en outre de nombreuses nouvelles demandes d'abonnement, mais n'avons pu donner suite à bon nombre d'entre elles pour cause de restrictions budgétaires. Cette publication ne cesse de gagner en popularité, aussi le Secrétariat général envisage-t-il d'établir un tarif d'abonnement applicable hors de la région.

Rapports concernant le Projet de développement de la pêche profonde

26. Des mesures ont été récemment prises pour résorber le retard pris dans la publication des rapports encore en souffrance concernant plusieurs missions effectuées au titre du Projet de développement de la pêche profonde, et un certain nombre de ces rapports se trouvent actuellement sous presse. Nous pensons pouvoir éponger cet arriéré d'ici à la fin de l'année.

Autres publications

27. Aucune autre publication n'est sortie cette année. Il y en a plusieurs actuellement sous presse, y compris le rapport d'une mission d'experts, effectuée en 1984, sur les ressources de Tuvalu en coquillages de collection ainsi que deux manuels sur les techniques de pêche.

VII - COMPTE RENDU DE LA SUITE DONNEE AUX RECOMMANDATIONS DE LA SEIZIEME
CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES

Recommandation No. 1

La conférence recommande qu'une place accrue soit accordée, dans les travaux consacrés au Projet de développement de la pêche profonde, aux moyens de résoudre le problème des appâts nécessaires à ce genre de pêche et à la pêche des thonidés à proximité des dispositifs de concentration du poisson (DCP), y compris des études sur les espèces d'appâts appropriés et sur les méthodes permettant de les capturer.

Suite

Répondent à cette recommandation les premiers essais de pêche aux calmars effectués à Fidji, ainsi que les expériences plus poussées qui auront lieu en Nouvelle-Calédonie. D'autres actions seront menées en fonction des demandes spécifiques faites par les pays membres au titre du projet de développement de la pêche profonde.

Recommandation No. 2

La Conférence recommande que les travaux de mise au point d'engins de pêche exécutés dans le cadre du Projet de développement de la pêche profonde comprennent l'essai de méthodes et d'engins convenant à la pêche de grand fond à des profondeurs supérieures à celles que permet d'exploiter le moulinet à main.

Suite

Aucune suite n'a encore été donnée à cette recommandation, car les demandes formulées par les différents pays ne portaient pas sur ce type d'activité.

Recommandation No. 3

La Conférence recommande que les maîtres-pêcheurs de la CPS aient la possibilité d'élargir leurs compétences grâce à des visites d'étude qui leur permettraient de s'initier à de nouvelles techniques de pêche utilisées hors de la région et susceptibles de présenter un intérêt pratique dans le Pacifique Sud.

Suite

Mission effectuée à Hawaï (par M. L. Chapman) pour étudier la technique de pêche dite du palu-ahi; mission effectuée dans la région, à Fidji (par M. P. Taumaia) pour se rendre compte des travaux de mise au point d'engins (voir paragraphe 7).

Recommandation No. 4

La Conférence recommande que soit acceptée la proposition du Secrétariat général de créer un projet régional de formation à la pêche (objet du document de travail WP.21) et invite la Commission du Pacifique Sud à effectuer les démarches nécessaires pour que ce projet soit approuvé et financé.

Suite

Approbation et financement confirmés, avec préparation d'un programme de base sur 2 ans à examiner au cours de la présente conférence. Ont été recrutés un spécialiste de la formation aux pêches ainsi qu'une secrétaire-assistante administrative.

Recommandation No. 5

La Conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud étudie les moyens de permettre aux stagiaires francophones de tirer le meilleur parti possible des activités de formation que la Commission aide à organiser.

Suite

L'organisation de cours en anglais et/ou en français au titre du projet régional de formation sera étudiée avec la même attention, chaque fois que la demande sera suffisante.

Recommandation No. 6

Considérant les efforts accomplis par le gouvernement français pour mettre au point des techniques d'imagerie satellitaire destinées à être utilisées a) pour la recherche océanographique et b) pour évaluer les ressources côtières et terrestres, et la mise à disposition ultérieure de ces informations à la Commission du Pacifique Sud et aux pays de la région, la Conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud encourage le gouvernement français à poursuivre ses efforts dans ce domaine.

Suite

Le gouvernement français poursuit la mise en oeuvre du système SPOT, et le satellite devrait être lancé en octobre 1985.

Recommandation No. 7

La Conférence recommande que la Conférence du Pacifique Sud encourage les gouvernements membres à donner suite dans les meilleurs délais à la demande que leur a faite le Secrétariat général de présenter des observations et suggestions sur les différentes options devant permettre d'obtenir une participation accrue aux travaux du Programme d'évaluation des thonidés et marlins.

Suite

Voir document de travail WP.3.

Recommandation No. 8

La Conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud rencontre les représentants de l'Agence des pêches du Forum et du Bureau de coopération économique du Pacifique Sud et, tenant compte des avis exprimés par les gouvernements membres et les nations pratiquant la pêche hauturière, prépare une proposition précise sur l'avenir du Programme d'évaluation des thonidés et marlins qui serait soumise à la réunion de 1985 du Comité des représentants des gouvernements et administrations.

Suite

Voir document de travail WP.3

Recommandation No. 9

La Conférence recommande que le principe d'un comité d'experts du thon des tropiques soit maintenu, les réunions des experts compétents devant être organisées sur instruction de la Conférence technique ou à la demande du Programme thonidés ou des gouvernements bailleurs de fonds; le Comité d'experts devra se réunir indépendamment de la Conférence technique.

Suite

Voir document de travail WP.3.

Recommandation No. 10

La Conférence approuve l'avant-projet de recherche sur le crabe de cocotier objet du document de travail WP.13 et recommande que, compte tenu de son importance pour la région, une priorité élevée lui soit accordée.

Suite

Financé par l'Australian Centre for International Agricultural Research, ce projet est actuellement mis en oeuvre par le Ministère des industries primaires de l'Etat de Queensland en collaboration avec l'Université du Queensland et le Service des pêches de Vanuatu.

Recommandation No. 11

Vu l'intérêt considérable suscité par le colloque sur les bateaux de pêche artisanale, il est recommandé qu'un nouveau colloque soit consacré à l'étude des spécificités des bateaux de pêche artisanale pour le Pacifique exposées dans le document de travail WP.14. Compte tenu du temps limité alloué à la Conférence annuelle des pêches, ce colloque devrait avoir lieu indépendamment de ladite conférence.

Suite

Des premiers contacts ont été pris avec la FAO au sujet de la possibilité d'organiser conjointement un colloque et un cours de formation, au titre du projet régional de formation à la pêche. La poursuite de cette activité sera fonction des priorités qui seront établies au cours de la présente conférence.

Recommandation No. 12

Après avoir examiné une proposition faite au nom de la délégation des Etats-Unis d'Amérique, la Conférence recommande qu'un colloque sur la biologie et l'exploitation des vivaneaux profonds soit organisé dans le cadre de la prochaine Conférence des pêches; elle recommande en outre que la Commission du Pacifique Sud recherche un financement pour permettre aux techniciens spécialistes de la région de participer à ce colloque.

Suite

Le colloque aura lieu cette année, conformément à la recommandation.
